

PUBLICATION LE 22 mai 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE DE BESANÇON

Mme Anne VIGNOT - Maire

2, rue Megevand

25034 BESANCON

Tél : 03 81 61 50 50

SIRET 21250056500016



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Formations habilitations électriques
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Code NUTS	FRC21
Durée	12 mois
Description	Formations de préparations aux habilitations du personnel électricien et non électricien et sessions de recyclage basse et haute tension, véhicules électriques et hybrides, complément BF HF et complément BR photovoltaïque. Ces formations doivent permettre à la collectivité d'habilitier les agents au niveau requis selon les tâches exécutées.
Code CPV principal	80511000 - Services de formation du personnel
Forme	Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 81 000,00 €
Conditions relatives au contrat	
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Non
Conditions de participation	Critères de participation : renvoi au R.C.
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 30 % : Prix des prestations 70 % : Méthodologie de réalisation de la prestation
Offres	Remise des offres le 30/06/25 à 12h00 au plus tard. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt• **Déposer un Pli dématérialisé****Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes avec les organismes suivants :

- CCAS
- Grand Besançon Métropole

Le coordonnateur du groupement de commandes est : la Ville de Besançon

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier

25044 Besançon Cedex 3

Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

greffe.ta-besancon@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier

25044 Besançon Cedex 3

Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

greffe.ta-besancon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- référé contractuel (art L551.13 et suivants du CJA) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA
- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne) qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

Envoi le 22/05/25 à la publication